

IMPLIQUEZ-VOUS DANS L'ÉCOLE DONT VOUS RECRUTEREZ DEMAIN LES JEUNES TALENTS

Taxe d'apprentissage 2013 (sur salaires 2012) – Mode d'emploi et promesse de versement

La taxe d'apprentissage est un impôt obligatoire qui a pour but de financer le développement des formations initiales. C'est le seul impôt librement affecté par les entreprises aux centres de formation de leur choix. Vous devez vous en acquitter obligatoirement par l'intermédiaire d'un Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA) **avant le jeudi 28 février 2013.**

► Etape 1. Choisissez un Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA)

Pour verser votre taxe, vous devez obligatoirement passer par l'intermédiaire d'un OCTA comme :

- **AGIRES Développement** - 2 Avenue Hoche, 75008 Paris - habilité au niveau national et interprofessionnel, partenaire de l'IESEG, et à votre disposition pour toute question au 01 30 23 22 95
- Ou tout autre organisme collecteur de votre choix (AGEFA PME, CCI Région Nord de France, CCI Paris, FNCMB, OPCAIM...)

► Etape 2. Remplissez le bordereau de versement de cet OCTA

- Précisez l'IESEG comme destinataire et indiquez notre adresse et le montant à verser
- N'oubliez pas d'appliquer la règle de cumul choisie ou d'indiquer « montant maximum avec cumul » sur la ligne concernée.

Habilitations de l'IESEG et adresses de destination :

	HORS QUOTA			QUOTA
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
IESEG (à privilégier) 3 rue de la Digue, 59000 Lille Code UAI : 0593202 K	--	Habilitation par cumul	Habilitation de plein droit	--
CFA FORMASUP / IESEG 7bis avenue de la Créativité, 59491 Villeneuve d'Ascq Code UAI : 0596853 D	--	--	--	Habilitation

Afin de vous assurer que votre versement nous parvienne, précisez bien l'IESEG comme école destinataire. Si vous n'avez pas assez de place sur le bordereau de l'OCTA, vous pouvez joindre une liste complémentaire d'écoles destinataires.

► Etape 3. Adressez-nous en même temps votre promesse de versement (bordereau au dos)

Cela nous permettra non seulement de nous assurer que votre intention de versement a bien été prise en compte par l'organisme collecteur mais également de connaître le nom des personnes à remercier dans votre entreprise.

CONTACTS

Renseignements et conseils sur la taxe d'apprentissage :

Sandra STENZEL, s.stenzel@ieseg.fr
01 55 91 10 10

Partenariats :

Marie-Aude SERVANT, ma.servant@ieseg.fr
01 55 91 10 23 / 07 63 02 47 96

IMPLIQUEZ-VOUS DANS L'ÉCOLE DONT VOUS RECRUTEREZ DEMAIN LES JEUNES TALENTS

Promesse de Versement

Nom de l'entreprise :
Nom du Groupe :
Adresse :
SIRET :

Personnes à remercier et à informer du suivi du dossier taxe :

(NB : les organismes collecteurs ne nous transmettent pas cette information)

Nom, Prénom :
Fonction :
Tél Email¹ :
 Taxe Gestionnaire Taxe Décideur

Nom, Prénom :
Fonction :
Tél Email¹ :
 Taxe Gestionnaire Taxe Décideur

Au titre de l'exercice 2012, notre entreprise versera :

Pour le HORS QUOTA (à privilégier) :

- **catégorie C**, la somme de €
- **catégorie B par cumul**, la somme de €

) à **IÉSEG**
3 rue de la Digue, 59000 Lille

Par l'intermédiaire de l'organisme collecteur (OCTA), (nom) :

Pour le QUOTA :

la somme de €

) à **IÉSEG/CFA FORMASUP**
7bis avenue de la Créativité, 59491 Villeneuve d'Ascq

Afin d'éviter tout risque de confusion et de vous assurer que votre versement parvienne bien à notre établissement, n'oubliez pas de préciser :

- **IÉSEG comme école destinataire** sur le bordereau de l'organisme collecteur
- les **montants par catégorie de taxe** ou la **mention « maximum avec cumul »**.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'entreprise :

A retourner par courrier ou par mail avant le 28 février 2013 à :

IÉSEG – Sandra STENZEL
Socle de la Grande Arche
1 Parvis de la Défense – 92044 PARIS LA DEFENSE Cedex
s.stenzel@ieseg.fr

Bordereaux de versement téléchargeables sur www.ieseg.fr/taxe-dapprentissage

¹ En nous reversant tout ou partie de votre taxe d'apprentissage, vous intégrez le réseau des partenaires de l'IÉSEG. Votre email nous permettra de vous inviter à nos événements.